

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers**

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	0

L'an deux mille vingt-cinq le 24 novembre, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 novembre 2025

<u>Objet</u>
N° 25/09/03

**Présents** Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Dominique ANCEY

**Représentés**

**Absents excusés** Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

**Secrétaire de séance** Monsieur François COUTAGNE

**Adhésion au groupement de commandes :**  
**Fourniture de gasoil non routier, fourniture de produits d'entretien, fourniture et pose de glissières de sécurité, petits travaux d'électricité, prestations de géomètres experts, prestations de conduits et maintenance des chaufferies / ventilation / chauffage.**

Dans le cadre de la mutualisation entre les différentes collectivités de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et afin d'optimiser les achats dont la liste est précisée ci-après, il sera proposé la mise en place d'un groupement de commandes entre la communauté de communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc, les communes de Chamonix Mont-Blanc, Vallorcine, les Houches et Servoz, dont le coordonnateur représenté par la communauté de communes prendra en charge, en accord avec chaque membre du groupement, le montage du dossier de consultation des entreprises, l'organisation de la consultation, l'attribution, la signature et la notification des accords-cadres correspondants.

L'exécution financière et administrative des marchés sera assurée par chaque entité partenaire du groupement.

Les besoins concernés sont :

- Fourniture de Fioul domestique et GNR
- Fourniture de produits d'entretiens
- Fourniture et pose de glissières de sécurité
- Fourniture et pose de signalisation verticale
- Petits travaux d'électricité
- Prestations de géomètres experts
- Prestations de conduits et maintenance des chaufferies ventilation chauffage

La convention de groupement de commandes précise, pour chaque membre, les besoins auxquels il adhère.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

- APPROUVE la décision d'adhésion au groupement de commandes ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupements de commandes correspondante.

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Ainsi fait et délibéré,

Au registre suivant, ID : 074-217402908-20251124-25\_09\_03-DE

Pour extrait conforme,

S<sup>2</sup>LO

Le secrétaire de séance,  
**François COUTAGNE**



Acte certifié exécutoire le :  
Télétransmis en Préfecture le :  
Notifié ou publié le :

Le Maire,  
**Jérémy VALLAS**



**La présente délibération est transmise à :**  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville  
Madame le Trésorier de Sallanches